

# L'interstellaire

## Août 2025

### Message de la direction

Bonjour à tous,

J'espère que vous profitez pleinement de ce bel été que nous vivons.

Depuis quelques semaines déjà, nous préparons la rentrée. Nous serons très heureux d'accueillir nos élèves le 27 août prochain. Pour nos amis du préscolaire, un envoi particulier a été fait pour bien baliser l'entrée progressive.

Je vous invite à lire les diverses informations de cette communication et à profiter pleinement des dernières journées de vacances familiales.

Au plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer !

Marie-Ève Gagnon

Directrice école de l'Étoile

### À mettre à l'agenda

- 21 août : Journée pédagogique (SDG fermé)
- 22-25 et 26 août : Journées pédagogiques (SDG ouvert)
- 22 août : Distribution des effets scolaires Technibureau (16 h à 18 h)
- 27 août : Première journée de classe
- 1<sup>er</sup> septembre : Congé de la fête du Travail
- 5 septembre PM : Activité de la rentrée avec les parents
- 16 septembre à 18 h 30 : Assemblée annuelle (élection des nouveaux membres sur le conseil d'établissement)
- 19 septembre : Journée pédagogique



Horaire de l'école de l'Étoile

Préscolaire

7 h 50 à 11 h 10

12 h 40 à 14 h 02

Primaire

7 h 50 à 11 h 15

12 h 40 à 15 h 05



**Pour nous joindre:**

418-834-2485

Site web de l'école

Pour rejoindre le président  
du CE :

cecoledeteile@gmail.com

# Communication avec l'école

Le secrétariat est ouvert de 7 h 30 à 15 h 30.

Pour appeler au secrétariat, le numéro est le (418) 834-2485. Mesdames Séverine Eudelin et Nicole Hébert pourront répondre à vos interrogations ou vous diriger vers le bon intervenant de l'équipe. Pour nous joindre par courriel, l'adresse à utiliser est : [etoile@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:etoile@cssdn.gouv.qc.ca).

Le service de garde est ouvert de 6 h 45 à 17 h 45.

Pour le service de garde (SDG), le numéro demeure le même, il s'agit de choisir l'option de poste du SDG, tandis que l'adresse courriel est : [service-garde.etoile@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:service-garde.etoile@cssdn.gouv.qc.ca).

Pour joindre un enseignant, un éducateur ou un autre membre de l'équipe, vous pouvez soit laisser un message au secrétariat ou écrire directement à l'intervenant concerné via le mode de communication qui aura été précisé lors des rencontres de parents.

## Importance de motiver les absences

Lorsqu'un enfant s'absente de l'école, le parent doit motiver son absence, son retard ou son départ hâtif, via la plateforme Mozaïk-Portail (<https://grics.ca/mozaikportail/mparent/>) dans la tuile absences.

Nous vous demandons de le faire avant le début des classes le matin ou le midi, puisque la prise des présences se fait à deux reprises tous les jours.

Pour plus de facilité et de rapidité, nous vous invitons à TÉLÉCHARGER l'application MParent sur votre cellulaire.

## Avis de déménagement

Si vous recevez cette communication, c'est que vous avez un ou des enfants inscrits à l'école pour 25-26. Si vous êtes déménagés depuis la période d'inscription, il serait apprécié que vous communiquiez avec le secrétariat pour nous en aviser. Dans certains degrés, nous sommes à pleine capacité et il serait dommage de déplacer des enfants du quartier vers une autre école si des places sont finalement vacantes à la rentrée.

## Rencontres de début d'année

Chaque enseignant titulaire rencontrera les parents des élèves de son groupe en début d'année afin de leur donner des informations utiles pour le bon déroulement de l'année scolaire. **Les enfants ne sont pas conviés à ces rencontres.** La présence d'au moins un parent par élève est fortement recommandée, afin de bien comprendre le fonctionnement de la classe, les modalités de communication, les attentes pour le travail à la maison, etc.

Vous avez reçu une lettre accompagnant la liste de fournitures scolaires en juillet vous indiquant le moment de cette rencontre. Toutes les rencontres ont lieu le 25 août ou le 4 septembre en soirée. Les enseignants vous feront aussi un rappel à leur entrée au travail.

# Circulation aux abords de l'école

Un rappel pour certains et de l'information importante pour les nouvelles familles :

Chaque année, la circulation des automobiles est complexe aux abords de l'école et dans la boucle menant au débarcadère, particulièrement entre 7 h 30 et 8 h.

Nous vous rappelons que la Ville de Lévis a mis en place l'été dernier des corridors scolaires, avec une présence brigadière adulte, pour encourager les élèves à venir à la marche à l'école de façon sécuritaire. Je vous retourne la documentation à cet effet. Vous pouvez cliquer sur le lien : <https://drive.google.com/file/d/1tHISFGTsu0ExwbtT5MANR3JK1YoQstpM/view?usp=sharing>

## **Si vous faites le choix de venir porter votre enfant en voiture, voici quelques principes à respecter:**

### **A) Utiliser l'allée de débarcadère comme un endroit pour déposer votre enfant**

Le parent doit éviter de sortir de son véhicule. Les enfants devraient avoir près d'eux les articles nécessaires à leur journée (sac, boîte à lunch, pantalon de neige, etc.) et sortir de la voiture seuls du côté du trottoir (côté droit). Cette façon de procéder vise à éviter la formation d'une longue file de voitures. Nous vous demandons, dans la mesure où la situation le permet, de vous ranger à l'extrémité du débarcadère lorsqu'il y a de la place. Cela évitera que des voitures reculent dans les espaces libres entre deux véhicules et permettra une plus grande fluidité du trafic.

Afin de bien illustrer l'utilisation du débarcadère, voici une vidéo réalisée par Monsieur Daniel Trachy il y a quelques années, alors qu'il était directeur de l'Étoile. Les conseils qu'il y donne sont toujours d'actualité.

Cliquez sur le lien suivant :

<https://drive.google.com/file/d/1fJAg7m70CtT10FaC5jvjZaWQ1Xx3HG/view?usp=sharing>

### **B) Éviter le stationnement à partir de 7 h 35**

À partir de 7 h 35, deux membres du personnel enseignant sont à l'extérieur, à chaque extrémité de la zone de débarcadère, et ce jusqu'à la cloche. Ces deux personnes mettent des cônes pour bloquer l'accès au stationnement au centre de la boucle. De plus, des élèves faisant partie de notre brigade scolaire agissent en tant que valets débarcadère en ouvrant les portières de droite des véhicules qui déposent les enfants dans la boucle. Ils les aident à descendre et à récupérer leurs effets scolaires (sac, boîte à lunch, etc.).

# Respect de l'heure du début des classes

Dès 7 h 35, les élèves sont accueillis par des surveillants sur la cour, et ce, même s'ils ne fréquentent pas le service de garde. La cloche pour l'entrée du matin sonne à 7 h 45. Nous constatons qu'une grande proportion d'élèves arrive en retard.

**À 7 h 50, les cours commencent** et nous remarquons que plusieurs enfants entrent dans l'école après 8 h. Ils manquent donc une partie de leur première période. En plus d'avoir un impact pour le début de la journée des élèves en retard, cela a aussi des conséquences pour le reste du groupe et l'enseignant, qui doit reprendre ses consignes. Le secrétariat est aussi surchargé par la gestion de ces retards et par tous les oublis qui en découlent (boîte à lunch, chaussures, pantalon de neige, etc.).

## Dates des étapes et bulletins

Vous recevrez au plus tard le 15 octobre une première communication faisant état du cheminement scolaire de votre enfant.

Ensuite, les étapes et bulletins se déclineront ainsi :

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Date de fin	7 novembre	27 février	22 juin
Jours	49 jours	63 jours	68 jours
Remise du bulletin	15 novembre (au plus tard)	15 mars (au plus tard)	Fin juin

Pour les élèves de 6<sup>e</sup> année, les modalités d'évaluation sont un peu différentes en raison de l'anglais intensif. Elles vous seront expliquées à la rencontre de parents de début d'année.

## Absences pour voyage en cours d'année

Vous trouverez à la fin de cette communication le calendrier scolaire 2024-2025. Si vous prévoyez voyager en cours d'année avec vos enfants, il est recommandé de le faire pendant le congé des fêtes ou à la semaine de relâche.

Si vous choisissez de voyager pendant les jours de classe, sachez que l'école ne fournira pas de plan de travail ou de reprise d'examen pour pallier l'absence des enfants. Les dernières semaines de chaque étape sont particulièrement chargées en évaluations.

**Pour le service de garde**, un changement de fréquentation est possible en respectant un préavis de **deux semaines**. Les parents doivent remplir le formulaire prévu à cet effet qui est disponible au service de garde ou sur le site internet de l'école dans la section service de garde. **Aucun changement ou modification n'est accepté pour une sortie, un voyage ou une autre raison semblable.**

## Recherche de bénévoles

Si vous avez des disponibilités et de l'intérêt à vous impliquer dans la vie de l'école, nous sommes à la recherche de personnes bénévoles pour la bibliothèque, l'aide aux devoirs ou diverses activités.

Si vous souhaitez vous impliquer, vous êtes invités à communiquer par courriel avec le secrétariat pour indiquer vos disponibilités et le type de bénévolat pour lequel vous avez de l'intérêt.

## Invitation aux parents pour souligner la rentrée scolaire de l'Étoile

Vous recevrez, dans les premiers jours d'école, une invitation à participer à une activité avec vos enfants afin de souligner ensemble le début de cette année scolaire.

Je vous invite donc à rester à l'affût de cette invitation

## Informations du service de garde

Le service de garde se prépare également pour la rentrée scolaire. Plusieurs informations vous parviendront au cours des prochaines semaines concernant l'organisation du service de garde et des différents services qui vous seront offerts (traiteur, HOPHOP, etc.). Pour ne rien manquer, merci de consulter vos courriels régulièrement.

Vous recevrez, dans la semaine du 11 août, l'avis de cotisation pour la prochaine année. Vous devez y apporter les modifications de fréquentation **uniquement** s'il y a des changements et me le retourner de façon numérisée.

Petit rappel concernant les heures du service de garde qui seront de **6h45 à 17h45** à partir du 22 août.

Pour la période du midi, afin de faciliter le travail du personnel en service de garde, nous demandons votre collaboration afin de fournir à votre enfant des repas froids ou de faire l'utilisation d'un thermos. Pour la sécurité de tous, les plats de verre ne sont pas recommandés. Si votre enfant a un rendez-vous pendant la période du diner, nous vous demandons de venir le chercher à la cloche de 11 h 15 si cela est possible. Lors de son retour à l'école, il est important qu'il ait déjà mangé, car les élèves de son groupe auront probablement terminé leur repas et seront en activité.

Pour commencer l'année sans tracas et maintenir cette habitude tout au long de l'année scolaire, merci d'aviser le service de garde pour effectuer un changement de fréquentation pour la journée en cours sur la boîte vocale au 418-834-2485 #67640. Cela évitera des recherches et des inquiétudes. Si vous demandez à une personne dont le nom ne figure pas au dossier de votre enfant de venir le chercher, veuillez nous en informer à l'avance. Une pièce justificative lui sera demandée.

En terminant, je vous invite à consulter le site internet de l'école / service de garde où vous trouverez d'autres informations, notamment :

- Les règles de fonctionnement du SDG
- Le programme d'activité

Et les formulaires :

- Modification de contrat
- Autorisation de départ seul et à pied du service de garde
- Autorisation d'administration de médicament

Au plaisir de vous retrouver !

Karine Martineau  
Responsable du service de garde

De belles journées à venir avant la grande rentrée, au plaisir !

L'équipe de l'école de l'Étoile



# Calendrier scolaire 2025-2026

Centre  
de services scolaire  
des Navigateurs  
**Québec**  
Inclusif · Innovant · Inspirant

Calendrier scolaire  
2025-2026

**PRIMAIRE**

JUILLET 2025							AOÛT 2025							SEPTEMBRE 2025							OCTOBRE 2025								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
		1	2	3	4	5						1	2			1	2	3	4	5	6					1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11		
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18		
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25		
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31			
							31																						

  

NOVEMBRE 2025							DÉCEMBRE 2025							JANVIER 2026							FÉVRIER 2026							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
						1		1	2	3	4	5	6					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31								
30																												

  

MARS 2026							AVRIL 2026							MAI 2026							JUIN 2026						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4						1	2		1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
														31													

■ Journées pédagogiques

3 journées pédagogiques pour cas de force majeure

◆ Si les écoles devaient être fermées pour cas de force majeure, les journées pédagogiques prévues à cette fin seraient annulées dans l'ordre suivant : 13 février, 27 mars, 7 avril

■ Congé pour les élèves et le personnel enseignant

Début des cours pour les élèves : 27 août 2025  
Fin des cours pour les élèves : 22 juin 2026

180 jours d'enseignement

